

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 49

Artikel: La truit' a lou pèchaou : (fable en patois du Chenit)
Autor: A.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220679>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Nous expédions le Conteur Vaudois à l'essai, espérant qu'un grand nombre de nos compatriotes comprendront qu'en s'y abonnant, ils encourageront les amis du patois et des coutumes vaudoises. Les nouveaux abonnés recevront gratuitement les numéros de décembre.

OU IL EST QUESTION DE POLITIQUE

LE Conteur ne fait pas de politique, n'est-ce pas ?

— Oh ! non, certes ; ce n'est pas si intéressant que ça, la politique. Du reste, assez de journaux et assez de gens en font pour nous. Cela suffit amplement.

— Ainsi donc, ne faisant pas de politique, le Conteur n'a pas d'opinion.

— Que nous dites-vous là ! Pas d'opinion ! Mais si, nous en avons une, d'opinion.

— Et laquelle ?

— La bonne. Elle varie naturellement et logiquement suivant l'objet sur lequel il se faut prononcer ou suivant les circonstances.

— C'est entendu. Mais là, que pense le Conteur de la politique, en général ?

— Le Conteur estime qu'on en fait trop, beaucoup trop, à propos de tout et à propos de rien. Dans combien de domaines où elle n'a que faire, la politique ne va-t-elle pas fourrer son nez. Et elle n'y fait que du mal. Laissons la politique aux professionnels du métier, qui l'aiment, qui en connaissent tous les secrets et en tirent parti et profit. Laissons la politique aux « policiers ».

— Mais quoiqu'on en dise, la politique, si vraiment elle est un mal, est un mal inévitable, nécessaire, même.

— Inévitable, oui, nécessaire, non. On pourrait fort bien s'en passer et l'on ne s'en porterait pas plus mal, au contraire. Et dire que le sexe aimable qui, jusqu'ici, était à l'abri des surprises, souvent désagréables, et des embûches de la politique, revendique aujourd'hui le droit, incontestable, soit, mais peu désirable, assurément, d'entrer dans la lice. C'est à n'y rien comprendre. Où les dames ont-elles, à présent, les idées ?

— Que pense le Conteur de la politique et du négoce.

— Oh ! il n'a pas d'opinion bien arrêtée sur ce point. Il a toujours entendu dire qu'un industriel, qu'un négociant, que toute personne, enfin, qui est dans l'obligation de gagner son pain « à la sueur de son visage », comme disent les saintes Ecritures, ne doit pas faire de politique, car il s'expose à écarter ou à perdre la clientèle des gens qui ne partagent pas ses opinions.

On nous citait le cas de deux frères qui, dans une ville du canton, exploitaient en commun un commerce. C'était au temps où, dans notre heureux pays, nous n'avions encore que deux partis politiques : les radicaux et les libéraux, qu'on appelait alors conservateurs. C'était le temps aussi où chaque citoyen digne de ce nom,

devait prendre parti ; on n'admettait pas les indépendants, qui s'intitulaient les « indépendants », ni les « mitous », c'est-à-dire ceux qui, suivant les circonstances, se ralliaient alternativement à l'un ou à l'autre des partis.

Les deux frères dont nous avons parlé plus haut avaient donc dû s'enrôler, mais pour que leur négoce ne pâtît pas de leurs « convictions » politiques, l'un s'était rattaché au parti radical, le second au parti conservateur. Ainsi l'intérêt commercial était sauvegardé.

Pas plus malin que ça !

J. M.

Retour de chasse. — Quinolet rentre de chasse, bredouille, naturellement.

— Q u'est-ce que vous avez à déclarer ?

— Je vous déclare que je suis bien fatigué.

On ne peut tout savoir. — Dans une localité des environs, un cycliste descend à toute allure la rue du village et, arrivé à un contour brusque, renverse un piéton, sur lequel il tombe.

— Espèce de crétin, s'écrie le piéton, vous ne savez donc pas sonner ?

— Oh ! qu'oui, que j'sais sonner, seulement... j'sais pas aller en vélo !



LA TRUAIT' A LOU PÈTCHAU

(Fable en patois du Chenit.)

Särtin pètchau, âzè lou pe retuè
Ky' usè tchè no manäyè lou molhyè,
A la pachains' aïn to tà s'ègzàrchèvé.
Adè kontü lou bräv' omou pètchèvé.
Daou fi dè l'Oeurb' au Kræu dè Bôu d'Amon,
Tui lè pèson èiron aïn gran kouzon.

Y avä portan ouna truaïta môfyäinta,
Bokon dè rual, ouna bëite pèzäinta,
Ke mëtchamä, pofèr' a l'ainradjè,
Tsouyèvé bin dè sè lèché medjè.
Lou fin pèson lodjèvé son minnyadzou,
Daï byò vürsè daïn lè mëimou paradzou,
Prè dè tchè mè (lou kouü te konyo bin),
Ainrè la Fürm' è lou pon dè Moulin.
Ouna golyèt' è dè djon daveron,
Aïn fôt e më po bouneu dè pèson ?

Pèr on delon, lou prinsou de la lenye
S'ain fu tsanpâ (mira kyin' ètsöpènye)
Aïn plynä golyè son vè to frè pelä.
Bintou lou fi koumains' a sa grulä.
« Sä y è, sä y è, si kou la bëit' è praïza !
T'è byò vouetchè, fèrè sò d'ouna taïza ;
Te pè ton tä. Noz alü oroïnträ
La fatègä, ke lou fi nè trosäi.
Y a daou pèzä ! Le fä amü ché livrè.
Inèitèri, fò portan savä vivrè,
Djan mon byò fe, ma felyè è lèz äinfan.
Tsäkon dè voue lyöumèrè a sa fan.
Ora mè vè, balamä è säin kouaïta
Terjy a mè hlyä bal' è bouna truaïta.
Dinsè to pyän, aböula dzebelyon !

E te pousiblyou ? Kré non daou miliyon ! »
Aou bè daou fi, lamäintäbly' è rulyè,
Sè gangelyév' on moulin a käfè.

Däin lè djon, la bëit' è fin pouä rodzou,
Avä vouäkyè fraïdamä sè manèdzou.
D'on ton badin, le deze a pön prè,
Aïn solèvü nädjaurè dè mèprè :
« Atä pètchau d'avölä lou pèson
Ke l'aprusäi amä dè ton bôutson ! »

LA TRUITE ET LE PECHEUR

Certain pêcheur, le plus rusé peut-être
Qui ait chez nous manié l'hameçon,
A la patience en tout temps s'exerçait.
Toujours content le brave homme pêchait.
Du fil¹ de l'Orbe au Creux² de Bois d'Amont
Tous les poissons étaient en grand souci.

Il y avait pourtant une truite méfiante,
Morceau de roi, une bête pesante
Qui méchamment, pour chicaner
Se gardait bien de se laisser manger.
Le fin poisson logeait son ménage
Dès fort longtemps dans les mêmes parages,
Près de chez moi (le coin tu connais bien),
Entre la ferme et le pont des moulins.
Une petite mare et des joncs tout autour.
En faut-il davantage pour bonheur de poisson ?

Par un lundi, le prince de la ligne
S'en fut jeter (admirez la hardiesse !)
En pleine mare son ver tout frais filé³.
Bientôt le fil commence à s'agiter.
« Ça y est, ça y est, cette fois la bête est prise !
Tu as beau secouer, faire sauts d'une toise,
Tu perds ton temps. Nous allons maintenant
La fatiguer, que le fil ne brise.
Il y a du poids ! Elle fait au moins six livres.
J'invisiterai, il faut pourtant savoir vivre,
Jean mon beau-fils, ma fille et les enfants.
Chacun des huit mangera à sa faim.
Maintenant, je vais, doucement et sans hâte,
Tirer à moi cette belle et bonne truite.
Ainsi, tout doux : arrive « bougillon ».
Est-il possible ? Cré nom d'un million ! »
Au bout du fil, lamentable et rouillé,
Se balançait un moulin à café.

Derrière les joncs, la bête aux fins pointis rouges,
Avait suivi froidement ce manège,
D'un ton badin, elle dit à peu près,
En soulevant nageoires de mépris :
« Attends, pêcheur, d'avaler le poisson
Qu'il s'approche au moins de ton bouchon !

A. P.

¹ Embouchure de l'Orbe dans le lac de Joux.

² Fermes isolées à deux pas de la frontière vaudoise.

³ Piétiner le sol de façon à en faire sortir les vers destinés à la pêche.

La démonstration du juge. — Un cambrioleur comparait dernièrement en justice. Il essaya d'abord de nier son délit, mais le juge lui démontra qu'il avait en mains toutes les preuves qui le condamnaient. Il lui fit un exposé très net de ce qu'il avait dû faire entre son heure d'entrée dans la maison cambriolée et l'heure de sa sortie, de la façon dont il avait dû procéder.

Et, quand il eut fini, satisfait d'avoir si bien reconstitué le mauvais emploi du temps du voleur, il lui dit :

— N'est-ce pas ainsi que vous avez procédé ?

— Pas tout à fait, répondit aimablement l'inculpé ; mais votre méthode est meilleure que la mienne. La prochaine fois, c'est celle-là que j'emploierai.